

# ARAB TUNISIAN LEASE



Société Anonyme au capital de 32 500 000 dinars  
divisé en 32 500 000 actions de nominal 1 dinar  
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène  
Identifiant Unique : 0492439N  
Tél : 70 135 000 – Fax : 71 767 300

**L'ATL est notée BBB+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 22 Octobre 2021**

**Note d'opération relative à l'émission et l'admission au marché obligataire de la cote de la bourse de l'emprunt obligataire « ATL 2022-1 » de 20 000 000 de Dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 Dinars**

**émis par Appel Public à l'Epargne**

**Prix d'émission : 100 Dinars**

**L'emprunt est réparti en deux catégories comme suit :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,0%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

**La présente émission est notée « BBB+ (tun) »\* par l'agence de notation Fitch Ratings en date du**

Visa n° **22/1081** du **29 AOÛT 2022** .....du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022. Elle doit être également accompagnée des indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2022. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

#### Responsable de l'information

**M. Faker MTIMET**, Directeur du contrôle de gestion

ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082– Mahragène

Tél : 70 135 088 – Fax : 71 767 300

#### Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration de la note d'opération



**BNA Capitaux**

Complexe Le Banquier Avenue Tahar HADDAD 1053 Les Berges du lac

Tél : (+216) 71 139 500 Fax : (+216) 71 656 299

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « ATL 2022 » enregistré par le CMF en date du **29 AOÛT 2022** sous le n° **22/006/** des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 et prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2022.

La présente note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A I Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et de l'ATL [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn)

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 et les indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 seront publiés au Bulletin du CMF, respectivement, au plus tard le 31/08/2022 et le 20/10/2022.

**Août 2022**

\* Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)



## SOMMAIRE

<b>FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2022-1 » .....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION.....</b>	<b>7</b>
2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION.....	7
2.1.1.    Décision à l'origine de l'émission.....	7
2.1.2.    Renseignements relatifs à l'émission.....	7
2.1.3.    Période de souscription et de versement.....	8
2.1.4.    Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public.....	8
2.1.5.    But de l'émission.....	8
2.2. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS.....	8
2.2.1.    Nature, forme et délivrance des titres.....	8
2.2.2.    Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement.....	9
2.2.3.    Date de jouissance des intérêts :.....	9
2.2.4.    Date de règlement.....	9
2.2.5.    Taux d'intérêts.....	9
2.2.6.    Intérêts.....	9
2.2.7.    Amortissement et remboursement.....	10
2.2.8.    Prix de remboursement.....	12
2.2.9.    Paiement.....	12
2.2.10.    Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe).....	12
2.2.11.    Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt.....	12
2.2.12.    Garantie.....	13
2.2.13.    Notation de la société.....	13
2.2.14.    Notation de l'émission.....	13
2.2.15.    Mode de placement.....	14
2.2.16.    Organisation de la représentation des porteurs des obligations.....	14
2.2.17.    Fiscalité des titres.....	14
2.3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	14
2.3.1.    Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires.....	14
2.3.2.    Marché des titres.....	15
2.3.3.    Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing.....	15
2.3.4.    Tribunal compétent en cas de litige.....	15
<b>BULLETINS DE SOUSCRIPTION.....</b>	<b>16</b>

## FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2022-1 »

L'emprunt obligataire « ATL 2022-1 » est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars divisé en 200 000 obligations susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est réparti en deux catégories qui se présentent comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

**Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2022-1 »

**Montant :** 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 40 millions de dinars.

**Nominal :** 100 dinars par obligation.

**Nombre d'obligations :** 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations réparties en 2 catégories. Le nombre d'obligations par catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du montant collecté.

**Forme des obligations :** Nominatives.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.

**Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation

**Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/10/2022** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/10/2022** et ce même en cas de prorogation de date.

**Durée :**

Les obligations sont émises pour une période totale de **5 ans** pour la catégorie A et **7 ans avec 2 ans de grâce** pour la catégorie B.

**Durée de vie moyenne :** **Trois (3) ans** pour la catégorie A et **cinq (5) ans** pour la catégorie B.

**Duration:** **2,660 années** pour la catégorie A et **4,086 années** pour la catégorie B.

**Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

**Catégorie A :** 10,00%;

**Catégorie B :** 10,30% ;

**Taux de rendement actuariel :**

**10,00%** pour la catégorie A et **10,30%** pour la catégorie B, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

**Amortissement :** Toutes les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel et ce, par un cinquième de la valeur nominale, soit 20D par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

**Souscriptions et versements :** Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

**Clôture des souscriptions :** Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13/09/2022** et clôturées sans préavis au plus tard le **17/10/2022**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/10/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/10/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/10/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

**Paiement :** Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/10/2023** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/10/2023** pour la catégorie A et le **17/10/2025** pour la catégorie B.

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital sont effectués par les dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Régime fiscal :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2022-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

**Garantie :** Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie

**Notation de l'émission :** L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **22/08/2022**, la note provisoire à long terme BBB+ à l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » objet de la présente note d'opération.

**La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)**

**Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en**

**sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.**

**Notation de la société :** en date du 22/10/2021, l'agence de notation Fitch Ratings a amélioré la note nationale long terme attribuée à la société à BBB + (tun) avec perspective d'évolution stable et la note nationale court terme à F2 (tun)

**Cotation en bourse :** Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse (BNA Capitaux) de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « **ATL 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :** L'Arab Tunisian Lease s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **ATL 2022-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Mode de représentation des porteurs des obligations :** Droit commun régissant la représentation des obligataires

## CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

### 1.1. Responsable de la note d'opération :

**M. Zouheir TAMBOURA**  
Directeur Général de l'Arab Tunisian Lease

### 1.2. Attestation du responsable de la note d'opération :

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

**M. Zouheir TAMBOURA**  
Directeur Général de l'Arab Tunisian Lease



### 1.3. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration de la note d'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération. »

**BNA CAPITAUX**  
Le Directeur Général  
Monsieur Borhene Bouallegue



### 1.4. Responsable de l'information :

**M. Faker MTIMET**  
Directeur du contrôle de gestion  
Tél : 70 135 088 – Fax : 71 767 300

La notice légale est publiée au JORT N° ~~106~~ du ~~06/09~~ 2022

Conseil du Marché Financier  
visa n° 22 / 1081 29 AOUT 2022  
Émis au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994  
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYE



## Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

### 2.1. Renseignements relatifs à l'émission

#### 2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **07/04/2022** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/08/2022** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD. Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **22/08/2022** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans avec 2 ans de grâce	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

#### 2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission

##### ➤ Montant

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « **ATL 2022-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

##### ➤ Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut de l'emprunt obligataire est de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars. Les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 355 000D, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 25 000D, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 15 500D<sup>1</sup> hors taxes, les frais de Tunisie Clearing sur la durée de vie de l'emprunt s'élèvent à 35 636D<sup>2</sup> hors taxes et les frais divers 2 000D, soit un total de frais approximatif de 433 136D et un produit net de l'emprunt de 39 566 864D.

(en Dinars)	Global	Par obligation
Produit brut	40 000 000	100,000
Frais globaux <sup>3</sup>	433 136	1,082
<b>Produit net</b>	<b>39 566 864</b>	<b>98,917</b>

<sup>1</sup> L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt objet de la note d'opération interviendront au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022

<sup>2</sup> Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à hauteur de 50% à la catégorie A) et 50% à la catégorie B

<sup>3</sup> Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 40MD et sont donnés à titre indicatif. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêt selon la catégorie souscrite.

### **2.1.3. Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13/09/2022** et clôturées sans préavis au plus tard le **17/10/2022**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt p13).**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/10/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/10/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/10/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **2.1.5. But de l'émission**

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2022 des mises en force qui s'élèvent à 277MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 31,5MD par des emprunts obligataires, 13,5MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

## **2.2. Caractéristiques des titres émis**

### **2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres**

**Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2022-1 »

**Nature des titres :** Titres de créance.

**Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.

**Catégorie des titres :** Ordinaires

**Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations .

**Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

### **2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **2.2.3. Date de jouissance des intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/10/2022** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/10/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

### **2.2.4. Date de règlement**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

### **2.2.5. Taux d'intérêts**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

#### **Catégorie A d'une durée de 5 ans**

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 10,00% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

#### **Catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce**

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 10,30% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

### **2.2.6. Intérêts**

Les intérêts seront payés à terme échu le **17 Octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **17/10/2027** pour la catégorie A et **17/10/2029** pour la catégorie B.

**Si le montant souscrit de l'emprunt est de 40 000 000DT:**

Le montant total des intérêts serait de **12 000 000D** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la catégorie A au taux fixe de **10,00%**.

Le montant total des intérêts serait de **20 600 000D** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la catégorie B au taux fixe de **10,30%**.

**2.2.7. Amortissement et remboursement**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/10/2027** pour la catégorie A et le **17/10/2029** pour la catégorie B.

**Nombre d'obligations :** 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations.

**Valeur nominale de l'obligation :** 100 dinars

**Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse :** **17/10/2022**

**Date du premier paiement en intérêts :** **17/10/2023** pour les deux catégories.

**Date du premier remboursement en capital :**

→ **17/10/2023** pour la catégorie A

→ **17/10/2025** pour la catégorie B

**Date de la dernière échéance :**

→ **17/10/2027** pour la catégorie A

→ **17/10/2029** pour la catégorie B

**Taux d'intérêt nominal :**

→ **Catégorie A :** Un taux fixe de 10,00% brut l'an

→ **Catégorie B :** Un taux fixe de 10,30% brut l'an

**Amortissement :**

→ **Catégorie A :** Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la première année correspondant à 20D par obligation ;

→ **Catégorie B :** Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la troisième année correspondant à 20D par obligation ;

### 2.2.7.1. Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie A à taux fixe de 10,00%

➤ Tableau d'amortissement de l'emprunt (Taux fixe=10,00%)

*(en Dinars)*

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2022	40 000 000				
2023		8 000 000	32 000 000	4 000 000	12 000 000
2024		8 000 000	24 000 000	3 200 000	11 200 000
2025		8 000 000	16 000 000	2 400 000	10 400 000
2026		8 000 000	8 000 000	1 600 000	9 600 000
2027		8 000 000	0	800 000	8 800 000
<b>Total</b>		<b>40 000 000</b>		<b>12 000 000</b>	<b>52 000 000</b>

➤ Tableau d'amortissement par obligation (Taux fixe = 10,00%)

*(en Dinars)*

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2022	100				
2023		20	80	10,000	30,000
2024		20	60	8,000	28,000
2025		20	40	6,000	26,000
2026		20	20	4,000	24,000
2027		20	0	2,000	22,000
<b>Total</b>		<b>100</b>		<b>30,000</b>	<b>130,000</b>

### 2.2.7.2. Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie B à taux fixe de 10,30%

➤ Tableau d'amortissement de l'emprunt (Taux fixe=10,30%)

*(en Dinars)*

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2022	40 000 000				
2023			40 000 000	4 120 000	4 120 000
2024			40 000 000	4 120 000	4 120 000
2025		8 000 000	32 000 000	4 120 000	12 120 000
2026		8 000 000	24 000 000	3 296 000	11 296 000
2027		8 000 000	16 000 000	2 472 000	10 472 000
2028		8 000 000	8 000 000	1 648 000	9 648 000
2029		8 000 000	0	824 000	8 824 000
<b>Total</b>		<b>40 000 000</b>		<b>20 600 000</b>	<b>60 600 000</b>

➤ Tableau d'amortissement par obligation (Taux fixe = 10,30%)

*(en Dinars)*

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2022	100				
2023			100	10,300	10,300
2024			100	10,300	10,300
2025		20	80	10,300	30,300
2026		20	60	8,240	28,240
2027		20	40	6,180	26,180
2028		20	20	4,120	24,120
2029		20	0	2,060	22,060
<b>Total</b>		<b>100</b>		<b>51,500</b>	<b>151,500</b>

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 40 000 000D.

L'ATL s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 40 000 000D.

### 2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

### 2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/10/2023** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/10/2023** pour la catégorie A et le **17/10/2025** la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

### 2.2.10. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,00%** l'an pour la catégorie A et de **10,30%** pour la catégorie B.

### 2.2.11. Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt

#### ➤ Durée totale

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans**.

#### ➤ Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

#### ➤ Duration de l'emprunt

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{t=1}^T t \times F_t / (1+i)^t}{\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t}$$

Où :

- T est le nombre de périodes
- $F_t$  est le flux de la période t
- i est le taux d'intérêt de la période

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,660** années et de **4,086** pour les obligations de la catégorie **B**.

### 2.2.12. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

### 2.2.13. Notation de la société

L'agence de notation Fitch Ratings a amélioré en date du **22 Octobre 2021** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

### 2.2.14. Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **22/08/2022**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » objet de la présente note d'opération.

Selon l'agence de notation Fitch Ratings, la note « **BBB+ (tun)** » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

**L'ATL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.**

### **2.2.15. Mode de placement**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **2.2.16. Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **2.2.17. Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances portant gestion de l'année 2022, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 10 000 dinars sans que ce montant n'excède 6 000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

## **2.3. Renseignements généraux**

### **2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**ATL 2022-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

### **2.3.2. Marché des titres**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **2.3.3. Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing**

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2022-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

### **2.3.4. Tribunal compétent en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

## BULLETINS DE SOUSCRIPTION

## Arab Tunisian Lease

Société Anonyme au capital de 32 500 000 dinars  
divisé en 32 500 000 actions de nominal 1 dinar

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène  
Identifiant Unique : 0492439N

Objet social : Financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

### Emprunt Obligataire « ATL 2022-1 » De 20 000 000 Dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 émis par Appel Public à l'Epargne

L'emprunt est réparti en deux catégories comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans avec 2 ans de grâce	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

La présente émission est notée **BBB+** par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **22/08/2022**  
Décision de l'AGO du **07/04/2022**

Délibération du Conseil d'Administration du **22/08/2022**

Fixation des conditions de l'émission par le Directeur Général en date du **22/08/2022**

Visa du Conseil du Marché Financier n° **22 / 108 / 1** du **20 AOUT 2022**

Notice Légale publiée au JORT n° **106** du **06/07/2022**

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°** \_\_\_\_\_

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	.....
Nationalité : .....	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N° .....	Délivrée le: ..... / ..... / ..... à .....
Profession/activité : .....	.....
Adresse : .....	Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même	<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:
	<input type="checkbox"/> Tuteur
	<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom : .....	Raison Sociale .....
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Identifiant Unique .....
N° .....	N° du Matricule Fiscal .....
Délivrée le: .....	à .....
Profession / activité : .....	.....
Adresse : .....	Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Déclare (ons) souscrire (2) :

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATL 2022-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans à Taux fixe de 10,00% ;
- Obligations nominatives de l'emprunt « ATL 2022-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce à Taux fixe de 10,30% ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/10/2022** seront décomptés et payés à cette dernière date. Ces obligations portant jouissance unique à partir du **17/10/2022** et sont remboursables annuellement à raison de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la 3<sup>ème</sup> année pour la catégorie B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ATL 2022 » et une copie de la note d'opération relative au présent emprunt et pris connaissance de leur contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° ..... Tiré sur ..... Agence .....
- Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agence

La somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

- Obligations de la Catégorie A d'une durée de 5 ans à Taux fixe 10,00%
- Obligations de la Catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce à Taux fixe 10,30% ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) ..... en gestion (1)  libre  compte géré

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Indiquer le nom du dépositaire
- 4) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession  
Le second servant de souche  
Tunis, le .....  
Signature (4)



Copie

## Arab Tunisian Lease

Société Anonyme au capital de 32 500 000 dinars  
divisé en 32 500 000 actions de nominal 1 dinar

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène

Identifiant Unique : 0492439N

Objet social : Financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

### Emprunt Obligataire « ATL 2022-1 » De 20 000 000 Dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 émis par Appel Public à l'Épargne

L'emprunt est réparti en deux catégories comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans avec 2 ans de grâce	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

La présente émission est notée BBB+ par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 22/08/2022

Décision de l'AGO du 07/04/2022

Délibération du Conseil d'Administration du 22/08/2022

Fixation des conditions de l'émission par le Directeur Général en date du 22/08/2022

Visa du Conseil du Marché Financier n° 22/1081 du 29 AOÛT 2022

Notice Légale publiée au JORT n° 06 du 06/09/2022

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°** \_\_\_\_\_

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		
Nationalité : .....	Délivrée le: ..... / ..... / .....	à .....	
Profession/activité : .....			
Adresse : .....		Code postal : .....	Pays : ..... Tél : .....

Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même	<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:
	<input type="checkbox"/> Tuteur
	<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom : .....	Raison Sociale .....
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Identifiant Unique .....
N° ..... Délivrée le: ..... à .....	N° du Matricule Fiscal .....
Profession / activité : .....	
Adresse : ..... Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....	

Déclare (ons) souscrire (2) :

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATL 2022-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans à Taux fixe de 10,00% ;
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATL 2022-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce à Taux fixe de 10,30% ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 17/10/2022 seront décomptés et payés à cette dernière date. Ces obligations portent jouissance unique à partir du 17/10/2022 et sont remboursables annuellement à raison de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la 3<sup>ème</sup> année pour la catégorie B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ATL 2022 » et une copie de la note d'opération relative au présent emprunt et pris connaissance de leur contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° ..... Tiré sur ..... Agence .....
- Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agence

La somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

- ..... Obligations de la Catégorie A d'une durée de 5 ans à Taux fixe 10,00%
- ..... Obligations de la Catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce à Taux fixe 10,30% ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) ..... en gestion (1)  libre  compte géré

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Indiquer le nom du dépositaire
- 4) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession  
Le second servant de souche  
Tunis, le .....  
Signature (4)

